



9,2 millions d'euros pour préserver la biodiversité et aménager les Espaces Naturels de la MEL

La Métropole Européenne de Lille poursuit depuis de nombreuses années une politique ambitieuse de développement des espaces naturels. De grands sites naturels ont été créés ou confortés, comme le Parc de la Deûle ou le Val de Marque, reliés au tissu urbain par une centaine de kilomètres de canaux, eux-mêmes supports de promenade et de sites de loisirs ou d'usages sportifs. Au total, ce sont 1300 hectares d'espaces naturels qui sont aujourd'hui gérés par la MEL. Pour y améliorer l'état et la diversité des habitats naturels et augmenter leur potentiel d'accueil des espèces de faune et de flore, un vaste programme d'opérations de restauration est à l'œuvre. Ce programme permettra également d'améliorer les conditions d'accueil des métropolitains et des visiteurs sur les Espaces Naturels de la MEL.

Préserver la biodiversité et les espaces naturels

Tout au long de la saison d'ouverture des ENM, de nombreuses activités et animations de découverte de la nature et de la culture sont proposées par la MEL. La nature est également accessible gratuitement dans les grands espaces naturels de la MEL (le Parc de la Deûle, la chaîne des lacs, les chemins de halage...). L'extension des sites naturels métropolitains a permis de diversifier l'offre, de diluer les usages sur les sites saturés et de maîtriser les flux.

Face à l'enjeu majeur que représente la perte de biodiversité, la MEL poursuit une politique ambitieuse de reconquête de la biodiversité et de gestion conservatoire dans ses espaces naturels métropolitains. **Cela se traduit par l'élaboration de 35 plans de gestion écologique auxquels sont alloués 9,2 M€ de budget sur 4 ans.** Ces espaces, vont ainsi faire l'objet d'un vaste programme d'opérations de restauration écologiques visant à améliorer l'état et la diversité des habitats naturels et à augmenter leur potentiel d'accueil des espèces de faune et de flore parfois remarquables.

Ainsi, il est prévu de remettre en état des zones humides dégradées, de créer des mares ou encore de transformer des peupleraies artificielles en boisements humides naturels. Ces opérations sont destinées à augmenter la diversité et les effectifs de multiples groupes d'espèces à tous les niveaux de la chaîne alimentaire : plantes, insectes (dont les papillons, ou encore les libellules et demoiselles qui ont besoin d'eau pour se reproduire), les oiseaux, les mammifères (dont les chauve-souris), etc.

Par ailleurs, l'accès et la découverte par le public métropolitain de ces espaces, support d'une nécessaire reconnexion à la nature de proximité est également une composante essentielle des actions de la MEL. Il est donc nécessaire de pouvoir y réaliser ou renouveler les aménagements dédiés (cheminements, observatoires, passerelles) visant à faire découvrir ces milieux, à permettre certains usages (promenade, sport, loisirs, etc) tout en préservant au mieux leur biodiversité.

Pour répondre aux besoins de travaux de restauration écologique et d'aménagement des espaces naturels, il est nécessaire de conclure un accord-cadre comportant 2 lots :

- Lot 1 : Travaux de restauration écologique et d'aménagement d'espaces naturels estimés à **3 840 000 € HT sur 4 ans** ;
- Lot 2 : Travaux de restauration écologique et d'aménagements hydrauliques et de zones humides estimés à **3 840 000 € HT sur 4 ans**.

« Dans un contexte de dérèglement climatique, les Espaces Naturels Métropolitains sont aujourd'hui des lieux encore plus stratégiques et essentiels en matière d'environnement pour l'ensemble des métropolitains. Nous avons ainsi adopté un vaste programme visant à restaurer et préserver ces milieux pour favoriser la biodiversité et le potentiel d'accueil des espèces de faune et de flore. Nous y consacrons un budget de près de 10 millions d'euros qui traduit notre engagement et notre volonté d'agir en faveur de la nature. » souligne Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

CONTACTS PRESSE

Maxence Lemasson

Attaché de presse

mlemasson@lillemetropole.fr

03 20 21 23 55

06 44 36 40 29

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse

amazet@lillemetropole.fr

03 20 21 27 69

06 40 39 26 46

